Marmande
TERRE DE GARONNE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL MAURICE RAVEL

PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2027

SOMMAIRE :

Préambule et introduction

Axes de travail pour les cinq prochaines années:

1) Le numérique
    1-1) Un complément pédagogique
    1-2) Du côté administratif
    1-3) Objectifs et moyens
2) La diffusion
    2-1) Textes officiels
    2-2) Pourquoi ?
    2-3) Où et comment ?
    2-4) Objectifs et moyens
3) L'importance du travail sur le secteur et le département
    3-1) Autour de Marmande
    3-2) A l'échelle du département
    3-3) Objectifs et moyens

4) Les partenariats

4-1) Evolutions des partenariats existants

4-1-1) Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse
4-1-2) L'éducation nationale
4-1-3) Les Symphonistes d'Aquitaine
4-1-4) Les nuits lyriques
4-1-5) L'union musicale
4-1-6) Solincité
4-1-7) Le Comoedia
4-1-8) L'association des parents d'élèves du conservatoire

4-2) Nouveaux partenariats

4-2-1) Partenaires institutionnels
4-2-2) Associations, artistes, salles

4-3) Objectifs et moyens

5) L’accueil d’enfants porteurs de handicap

- 5-1) Qui sont les enfants concernés
- 5-2) Demande du ministère et constat
- 5-3) Des partenaires pour nous aider
- 5-4) Objectifs et moyens

6) L’enseignement du théâtre

- 6-1) Au conservatoire
- 6-2) En milieu scolaire
- 6-3) Objectifs et moyens

Conclusion

Préambule

Le conservatoire est, depuis 15 ans, une structure essentielle pour la ville de Marmande et pour les communes avoisinantes.

En effet, notre conservatoire s'appuie sur la longue histoire des structures musicales marmandaises, avec notamment l'Union musicale, mais aussi sur une offre culturelle importante.
Depuis 2007 et le classement en « *conservatoire à rayonnement communal*», les élèves, *plus 500 en 2021-22*, savent pouvoir compter sur une qualité d'enseignement reconnue grâce au professionnalisme de l'équipe enseignante et de l'équipe administrative. Le conservatoire est aujourd'hui reconnu pour son enseignement artistique en musique, classique et moderne, et en danse, classique et contemporaine. Les fondamentaux sont aujourd'hui sains : une équipe dynamique, soutenue par la majorité municipale, un projet pédagogique pérenne et reconnu au-delà des limites de la ville.
La nouvelle phase qui démarre, est celle de l'ouverture de l'équipement sur l'extérieur, au même titre que l'ensemble des autres structures culturelles municipales. Cette phase est donc celle du déploiement et de sa participation pleine et entière à l'attractivité de notre territoire, par le rayonnement de son enseignement mais également par la présence des apprenants « hors des murs », pour participer aux diverses manifestations dans notre ville.

Ouverture des répertoires avec la création de nouveaux ensembles, tels que le « Big Band », partenariat avec les structures du territoire existantes, ouverture au monde, avec le développement de l'accueil de personnes en situation de handicap, grâce à la création d'un référent handicap au sein du conservatoire, voilà en quoi consistera le déploiement de cet outil municipal. Mais cette ambition ira de pair avec le souci de maitriser les coûts, notamment pour l'inscription des familles modestes, pour favoriser l'accès à cette éducation culturelle à toutes et tous.
La culture, sous toutes ses formes, est un atout majeur pour l'éducation de nos jeunes. Le conservatoire y participe, notamment avec l'accueil des Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse. Avec la réforme du lycée, l'éloquence est devenue très importante dans les cursus scolaires, et nous étudions la possibilité d'ouvrir une classe de théâtre.
Notre ambition pour le conservatoire est donc de consolider nos acquis – un enseignement de qualité, tourné à la fois vers l'excellence et vers une pratique loisirs – tout en engageant des partenariats avec d'autres conservatoires voisins, à innover dans ses modes de diffusion afin de toucher un public toujours plus large.

Notre conservatoire est à l'image de Marmande : de grande qualité, ouvert sur le monde.

Ensemble, faisons grandir cet équipement comme nous le méritons !

Le Maire,
Joël HOCQUELET

INTRODUCTION

Le Conservatoire à Rayonnement Communal est un établissement d'enseignement artistique classé par l'Etat, gage de qualité d'enseignement et de bonne structuration.

Les diverses missions des conservatoires et l'évolution de la société nous amènent à réfléchir aux perspectives souhaitables pour cette structure dans les cinq ans à venir.

Bien que le transfert du conservatoire sur l'agglomération (VGA) ne soit pas envisagé sur cette période, il sera nécessaire d'imaginer, dès que possible, avec VGA, des actions culturelles communes sur le territoire et la manière de les structurer.

Le ministère de la culture prévoit de diffuser de nouveaux documents cadres (nouveaux critères de classement des conservatoires, schémas nationaux d'orientation pédagogique…..) dans les mois à venir. Ce sera l'occasion de rédiger un règlement des études et un règlement intérieur avant fin 2023 afin d'aborder sereinement le renouvellement du classement prévu en 2024.

Le précédent projet d'établissement est échu depuis 2020.

AXES DE TRAVAIL POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES

1)LE NUMERIQUE

- Aujourd'hui, les élèves utilisent massivement et en permanence les outils numériques. Le conservatoire se doit d'aller dans ce sens en améliorant l'existant et en développant de nouveaux moyens.

- Les différentes périodes de confinements ont été préjudiciables à la qualité de l'enseignement et les cours en visio ont simplement évité la perte de contact avec les élèves. Rien ne remplacera jamais les cours en présentiel. Ce constat étant posé, le numérique peut venir compléter notre fonctionnement actuel.
- La condition préalable à tout ce qui va suivre sera la mise en place d'une connexion performante dans toutes les salles du conservatoire. (Rue Schoelcher et studios de danse, rue Bayle de Seyches)

1-1) Un complément pédagogique

- Le confinement nous a obligés à utiliser des moyens que certains maitrisaient déjà mais qui se sont révélés être une découverte pour d'autres. Les élèves mais aussi les parents ont apprécié cette communication plus fluide et plus fréquente, accessible à tout moment.

- Le padlet est l'exemple même de l'outil simple à utiliser permettant une communication permanente sans être intrusive. L'enseignant peut l'alimenter quand il le souhaite et les élèves peuvent le consulter à tout moment.

- YouTube et autres moyens vidéos peuvent enrichir les cours. L'enseignant propose et commente, en présence de l'élève, des vidéos correspondant à un point pédagogique, un artiste, une œuvre…ce qui rend le cours plus vivant. Cela peut se réaliser également en dehors des cours sous forme de « devoirs » en transmettant des liens aux élèves.

- L’écriture musicale via des logiciels tels que MuseScore, Finale, Sibelius, permet à la fois une approche plus motivante de l’écriture de la musique, mais également un rendu de grande qualité. Les notions de formation musicale peuvent également être abordées à travers ces logiciels.

- De nombreux logiciels existent également permettant de travailler à la maison ou en cours la lecture de notes, de rythmes ou de travailler l’oreille de manière ludique, quelque soit le niveau.

- Il est important de noter que les nouvelles technologies sont déjà présentes au conservatoire à travers les musiques actuelles: la FMAO (formation musicale assistée par ordinateur) et les musiques électroniques.

1-2) Du côté administratif

- Le conservatoire dispose depuis plusieurs années du logiciel de gestion de conservatoires « iMuse », permettant un suivi pédagogique, administratif et financier.
- Si le module d'envoi des SMS a été mis en place depuis novembre 2021, certaines fonctionnalités restent à développer:
  - La gestion des absences : les enseignants peuvent noter en direct les absences des élèves et l'administration qui en a connaissance immédiatement peut donner suite.
  - L'accès « familles » : les familles peuvent consulter et modifier leurs coordonnées, consulter les données personnelles et pédagogiques de leur enfant (factures, bulletins, absences…)
  - Le paiement en ligne des droits d'inscription
  - La gestion des partitions
  - La gestion des instruments

1-3) Objectifs et moyens

- Objectifs :
  - Susciter la motivation des élèves par l'utilisation de nouvelles technologies
  - Simplifier la gestion administrative
  - Donner une image dynamique du conservatoire
- Moyens :
  - Une connexion internet performante dans toutes les salles
  - Des TBI et vidéoprojecteurs, a minima, dans les 4 salles de formation musicale et dans les studios de danse
  - Des formations pour les enseignants et agents administratifs

2) LA DIFFUSION

2-1) Textes officiels :

C'est par leurs activités de pratique et de diffusion que les conservatoires d'enseignement artistique réalisent leur ancrage social et culturel et apparaissent comme acteurs clairement identifiés dans la Cité. Dans leur aire de rayonnement, ils doivent jouer un rôle de centre de ressources en faveur de toutes les pratiques artistiques. En tant qu'établissements d'enseignement artistique, ils ont une mission de service public, ils doivent œuvrer à mettre en place des mécanismes garantissant la démocratisation de l'accès à la formation et à la culture. (extrait du Schéma d'orientation pédagogique, 2008).

Les établissements participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prennent part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion. (critères de classement des conservatoires, arrêté du 15/12/2006)

2-2) Pourquoi ?

La diffusion est depuis quelques années un élément fondamental de la vie des conservatoires.

Elle permet de fixer des objectifs aux élèves, ce qui les motive et amène naturellement des progrès. Elle met en valeur le travail accompli par les élèves et les enseignants.

Elle est indispensable au rayonnement de l'établissement et permet d'aller vers ***LES*** publics afin de présenter les différentes disciplines enseignées, les différentes esthétiques et prouver que le conservatoire est un établissement ouvert et accessible à tous.

C'est également l'opportunité de mettre en avant les disciplines peu ou mal connues du public.

2-3) Où et comment?

Partout où de bonnes conditions sont réunies.

Actuellement le conservatoire ne dispose pas d'un lieu dédié permettant de réaliser les projets dans de bonnes conditions.

Plusieurs lieux marmandais sont mis régulièrement à disposition du conservatoire :Théâtre Comoedia, Petit Théâtre, église, Chapelle St Benoit, cinéma…..C'est une grande chance.
Toutefois les prestations pourraient être plus nombreuses et de formes différentes si un lieu était dédié et équipé.

Il est possible d'imaginer une diffusion en partenariat (utilisation d'une salle privée, profiter d'un évènement déjà programmé pour s'y joindre..)

Le conservatoire étant à rayonnement communal, donc financé presque exclusivement par la ville, il est logique de concentrer les prestations intramuros. Cependant, l'idée de se produire à l'extérieur doit être posée. Toucher les écoles du secteur n'engendrerait pas de frais mais entrainerait de nouvelles inscriptions.

La diffusion d'artistes invités, en complément d'un volet pédagogique (rencontre, master class…) est également très importante est permet aux élèves de côtoyer le monde du spectacle et de rencontrer des artistes de grande renommée, en plus de l'apport pédagogique.
Ce peut être un projet propre au conservatoire ou monté en partenariat.

La diffusion, en général, contribue également à l'image et l'attractivité de la ville.

2-4) objectifs et moyens

- Objectifs:
  - Motiver et mettre en valeur les élèves
  - Faire connaitre le conservatoire et ses diverses disciplines
  - Sortir de Marmande afin d'accroitre le rayonnement du conservatoire
  - Tisser des liens avec d'autres structures

- Moyens:
  - Idéalement, un auditorium dédié et équipé (demandé par le ministère dans les critères de classement des conservatoires)
  - Partenariats avec des artistes, structures et collectivités
  - Budget

3) L'IMPORTANCE DU TRAVAIL SUR LE SECTEUR ET LE DEPARTEMENT

3-1) Autour de Marmande

Le conseil départemental a organisé le département en 3 secteurs pour l'enseignement artistique, autour des conservatoires classés :

- Agen
- Marmande
- Villeneuve sur Lot

Chaque conservatoire est à la fois un pôle ressource et un moteur de l'enseignement artistique sur son secteur.

Le secteur de Marmande comprend les structures suivantes retenues par le Conseil Départemental :

- Syndicat intercommunal école de musique de Bouglon (SIVU)
- Ecole des musiques de Casteljaloux (Municipale)
- Ecole de musique de Clairac (Association)
- Ecole de musique de la CC du pays de Lauzun (Association)
- Ecole de musique et de danse de Meilhan sur Garonne (Association)
- Ecole des arts de Tonneins (Association)
- Les pompons bleus de Tonneins ((Association)

Actuellement, à la demande du Conseil Départemental, le lien entre le conservatoire de Marmande et les autres structures est établi uniquement pour permettre aux élèves de toutes ces écoles de valider une unité de valeur instrumentale de fin de premier cycle.

Les échanges avec la Rock School existent également.

Les confinements ont permis des échanges entre directeurs sur les consignes à respecter mais ont aussi freiné la capacité des écoles à présenter des élèves lors des évaluations.

Il est maintenant indispensable de créer des synergies sur ce territoire et d'impulser un réel travail en réseau.

Un dialogue permanent entre structures est nécessaire autour des projets de chacun.

La mise en place de projets en commun, tels que des auditions de classes, des concerts d'ensembles, des rassemblements d'orchestres… seront organisés.
Cela augmentera la motivation des élèves en créant un « projet » et permettra une plus grande visibilité de chaque structure sur le secteur et plus largement sur le département.

La réussite de ce partenariat passerait par le recrutement d'un DUMISTE, porté par VGA.
(DUMISTE= personne titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu scolaire)

3-2) A l'échelle du département

Le département du Lot et Garonne dispose de trois conservatoires classés par l'état :

- Un Conservatoire à Rayonnement Départemental : Agen
- Un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal : Villeneuve sur Lot
- Un Conservatoire à Rayonnement Communal : Marmande

Le souhait du conseil départemental à travers son « schéma départemental de l'enseignement artistique » est d'obtenir une certaine homogénéité sur le territoire et des rapprochements entre structures pouvant aboutir à des projets.

Les échanges entre les trois conservatoires sont réels, le dialogue fort entre le CRD d'Agen et le CRC de Marmande, existant depuis de nombreuses années est toujours d'actualité et tend à se renforcer et se développer.

L'échange avec l'orchestre Agen/Marmande en est l'illustration. Même si la forme a évolué, ce projet perdure.

De nombreux échanges de classes, projets communs, évaluations communes sont envisagés.

Les échanges purement pédagogiques (programmes, contenus des évaluations….) sont à développer mais sont souhaités par les deux établissements.

La rédaction du nouveau projet d'établissement dans chacune des structures a été l'occasion d'imaginer des interactions.

3-3) Objectifs et moyens

- Objectifs
  - Créer du lien sur le secteur et le département
  - Accroitre la motivation des élèves par la réalisation de projets
  - Intensifier les échanges entre enseignants
  - Augmenter la visibilité des différentes structures
  - Réaliser des économies en mutualisant les idées

- Moyens
  - Organiser des rencontres entre enseignants
  - Développer les échanges entre structures
  - Organiser des projets communs
  - Soutien financier et organisationnel du Conseil Départemental
  - Animation de réseau par VGA

4) LES PARTENARIATS

4-1)Evolutions des partenariats existants

4-1-1) Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse

Les partenariats pédagogiques et artistiques continueront à se développer entre les deux structures (accueil d'élèves, échanges pédagogiques…)

4-1-2) Education Nationale

Le conservatoire et l'Education Nationale entretiennent depuis de nombreuses années des relations étroites aboutissant à des partenariats forts.

Les classes à horaires aménagés en sont la preuve, même si les cadres doivent être affinés.

Les actions plus ponctuelles comme « Tépakap », « Chœur éphémère » ou encore les interventions des professeurs du conservatoire dans les écoles sont à maintenir, voire à développer.

La « rentrée artistique » en septembre 2021 a permis aux élèves des écoles élémentaires de Marmande de découvrir les disciplines enseignées au conservatoire tout en participant, avec quelques jours de décalage, à la « rentrée en musique » souhaitée par le ministère de l'Education Nationale. Ce projet sera donc renouvelé chaque année.

Diverses découvertes se réalisent (musiques actuelles, danse, percussions…) pour les scolaires. Il sera intéressant de les développer.

Afin de toucher encore plus directement les élèves des écoles élémentaires, des orchestres à l'école et/ou des chorales à l'école pourraient voir le jour dans certains groupes scolaires après échange sur le fond et sur la forme avec les directeurs et la conseillère pédagogique en éducation musicale.

Des projets communs élèves du conservatoire/élèves des écoles élémentaires pourraient également se réaliser. (contes musicaux par exemple)

Il est maintenant important de lancer une réflexion sur les actions à mener avec les classes maternelles.

4-1-3) les Symphonistes d'Aquitaine

La présence de cet orchestre en résidence sur Marmande est un atout particulièrement intéressant pour le conservatoire.

Bénéficier chaque année de trois concerts d'un orchestre symphonique ne peut qu'aider les élèves à s'intéresser à cette forme de spectacle. La gratuité pour les élèves du conservatoire est un point essentiel à maintenir.

Il parait important dans l'avenir de mettre en place **systématiquement** deux volets dans ce partenariat :

- ✓ Une à deux semaines avant chaque concert, organiser une présentation des œuvres jouées.
- ✓ Mettre en place, à minima une rencontre entre les élèves du conservatoire et le ou les solistes invités, voire une master class pour les élèves de l'instrument concerné.

4-1-4) Les nuits lyriques

Bien que les nuits lyriques se déroulent fin aout, donc avant la rentrée scolaire, il est important d'intégrer ce festival dans la vie du conservatoire.
Souvent des élèves du conservatoire participent au « jury des lycéens », ce qu'il faut valoriser encore plus.

Des échanges avec les responsables du festival seront menés afin d'évoquer une participation de la classe de chant du conservatoire.

4-1-5) L'orchestre d'harmonie de l'union musicale

L'orchestre d'harmonie de l'union musicale de Marmande a déjà un partenariat fort avec le conservatoire puisqu'il est « l'orchestre à vent et percussions cycle 3 » du conservatoire.
Il est souhaitable que les élèves du conservatoire soient mis en valeur le plus souvent possible.
L'orchestre cycle 2 du conservatoire participe chaque année au concert de gala de l'union musicale. Des concerts communs avec cet ensemble et l'orchestre cycle 1 sont à envisager, pour la fête de la musique, par exemple.

4-1-6) Solincité

L'atelier accueillant des élèves suivis par l'IME existe depuis plusieurs années au conservatoire. Il est important de le maintenir, voire le développer et de l'inclure, dans la mesure du possible, dans les activités régulières du conservatoire.
Dans le cadre de l'accueil d'élèves porteurs de handicap, que nous développerons dans le point suivant, Solincité deviendra un partenaire privilégié en terme d'échanges, de conseil, voire même de formation pour les enseignants du conservatoire.

4-1-7) Le Comoedia

Comme déjà évoqué, le conservatoire ne dispose pas d'un lieu de diffusion dédié. La mise à disposition régulière du Comoedia 1 et Comoedia 2 et des techniciens permet au conservatoire de réaliser de nombreuses prestations dans les meilleures conditions possibles.
Grace aux résidences d'artistes, les élèves du conservatoire bénéficient également de master class ou autres échanges.
Travailler sur des projets communs intégrés à la programmation permettra d'amplifier cette relation durable.

4-1-8) L'Association des Parents d'Elèves et Elèves du Conservatoire

L'APE n'est constituée que de quelques parents. Il est nécessaire de lui donner un nouveau souffle. (aide logistique, organisation de moments de convivialité…)

4-2) Nouveaux partenariats

4-2-1) Partenaires institutionnels

- Nous ne reviendrons pas sur le partenariat avec le Comoedia, déjà existant, mais plutôt sur les partenariats possibles avec les autres services culturels de la ville : le conservatoire peut proposer des prestations qui pourraient agrémenter les évènements culturels des services, et en imaginer de nouveaux.

- Comme lors de l'inauguration du marché de Noël en décembre 2021, le conservatoire peut participer aux évènements qui rythment la vie de la cité en partenariat avec le service évènementiel.

- Les diverses réunions avec le CCAS déboucheront également sur la participation du conservatoire à certaines manifestations.

- Les communes environnantes pourraient également accueillir certaines auditions ou concerts des élèves du conservatoire: un évènement pour les administrés et un lieu de diffusion pour le conservatoire.

- A la suite du partenariat avec Solincité et toujours dans l'optique de l'accueil d'élèves porteurs de handicap, un nouveau partenariat se met en place avec le Centre Médico Psychologique Infantile en cette fin d'année scolaire 2021/2022. De nombreux échanges avec les différents professionnels de santé du CMPI sont à envisager afin de construire des projets.

4-2-2) Avec les associations, les artistes, les salles…

Toujours dans l'idée de réaliser des projets pédagogiques et/ou de diffusion en maitrisant au maximum les coûts, les partenariats avec les associations, les artistes, les salles, présents sur le territoire sont indispensables.

Des structures telles que le festival « Jazz et Garonne », le Quai 31, le 180, Le Plaza, le Florida (Agen), l'ensemble Pierre Taconné, l'ensemble Scherzando, Harpinbag….sont des partenaires potentiels avec qui il sera important de tisser des liens.

4-3) Objectifs et moyens

- Objectifs
  - Renforcer et développer les partenariats existants
  - Tisser des liens avec de nouvelles structures
  - Offrir de nouvelles perspectives aux élèves et enseignants tout en maitrisant les coûts

- Moyens
  - Du temps à consacrer à ces relations
  - Un soutien politique fort

5) L'ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

5-1) Qui sont les enfants concernés ?

Nous considérerons «enfants porteurs de handicap » tous les élèves qui ont des troubles les empêchant de progresser comme ils le souhaiteraient : des « dys » à l'autisme, ainsi que le handicap physique.

5-2) Demandes du ministère et constat

Dans les textes qui devraient sortir bientôt, le ministère de la culture mettra l'accent sur l'accueil des élèves porteurs de handicap en demandant d'utiliser des méthodes inclusives et en instituant la fonction de « référent handicap » dans chaque conservatoire classé.

Force est de constater que de plus en plus d'élèves rencontrent des difficultés dans l'apprentissage. Nous devons axer notre réflexion sur la manière de les accueillir et de les faire progresser dans l'enseignement artistique. (Pédagogie et cursus adaptés)

5-3) Des partenaires pour nous aider

Chaque enseignant souhaite toujours apporter le meilleur à ses élèves. Toutefois, confrontés à ces situations délicates, les enseignants sont souvent démunis.

Les formations sont indispensables:

- Le CNFPT propose des formations autour de l'enseignement artistique et du handicap mais peu nombreuses, ces formations sont rapidement complètes.
- Le CNFPT propose également la formation « Référent handicap dans les établissements d'enseignement artistique ».
- Le conseil départemental a été sollicité pour organiser des formations sur le sujet à tous les enseignants des structures d'enseignement artistique du Lot et Garonne.
- Nos partenariats avec Solincité et le CMPI nous permettent d'envisager d'ores et déjà des échanges, conseils voire formations à destinations des enseignants du conservatoire.

Nous nous rapprocherons également de la DRAC et d'organismes tels que « Réseau National Musique et Handicap ». La diffusion de ce projet d'établissement et une communication particulière auprès des familles permettront certainement la mise en place d'échanges fournis autour de ce sujet.

5-4) Objectifs et moyens

➢Objectifs

- ❖ Ouvrir le conservatoire à de nouveaux publics
- ❖ Accueillir les enfants rencontrant des troubles, dans les meilleures conditions possibles

➢Moyens

- ❖ Former les enseignants
- ❖ S'appuyer sur nos partenaires actuels (Solincité, CMPI)
- ❖ Adapter l'offre actuelle
- ❖ Développer de nouveaux partenariats

6) L'ENSEIGNEMENT DU THEATRE

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Marmande dispose actuellement de deux spécialités : la musique et la danse.
L'ajout de la spécialité « théâtre » permettra la réalisation de nombreux projets transversaux avec la musique et la danse apportant une complémentarité bénéfique à tous.

Le théâtre est présent sur le territoire grâce aux diverses compagnies qui y sont implantées.

L'idée est de compléter l'offre actuelle et de proposer un cursus d'enseignement spécialisé. La première étape consistera à rencontrer les structures existantes et évaluer ce que chacun peut apporter.
Le travail de l'éloquence sera bénéfique pour tous.

6-1) Au conservatoire

Le schéma national d'orientation pédagogique « théâtre », document officiel du ministère de la culture, indique que l'entrée dans le cursus est possible à partir de 15 ans.

Voici donc les perspectives d'enseignement au conservatoire:

- ✓ À partir de 8 ans : initiation
- ✓ À partir de 15 ans : entrée dans le cursus
  - 1er cycle (1 an) : détermination
  - 2ème cycle (1 à 2 ans) : enseignement des bases
  - 3ème cycle (1 à 3 ans): approfondissement des acquis
- ✓ Atelier « adultes » pour les personnes ne souhaitant pas entrer dans un cursus

6-2) En milieu scolaire

Aborder le théâtre en milieu scolaire est très formateur et apporte, comme les autres disciplines artistiques, un développement tout particulier aux élèves concernés.

Deux étapes importantes peuvent être définies :

- Dans les écoles élémentaires : mise en place d'ateliers réguliers (chaque semaine ou quinzaine) pour les élèves de cycle 3 de l'Education Nationale

- En prolongement de ces ateliers, dans un collège, création d'une classe à horaires aménagés théâtre, allant, à terme et progressivement, de la 6ème à la 3ème

6-3) Objectifs et moyens

➢ Objectifs

- ❖ Etablir une synergie avec les propositions existantes
- ❖ Elargir l'offre culturelle en milieu scolaire
- ❖ Proposer une nouvelle spécialité au sein du conservatoire
- ❖ Apporter un cursus diplômant

➢ Moyens

- ❖ Prévoir un intervenant
- ❖ Disposer à terme, d'une salle de cours suffisamment vaste et bénéficiant d'un équipement scénique. (Comoedia, petit théâtre)

CONCLUSION:

La rédaction d'un projet d'établissement est un moment fort de la vie d'un établissement qui permet de regrouper tous les acteurs autour de réflexions globales. Tous nos remerciements à ceux qui ont participé activement aux divers échanges.

Les axes évoqués vont nous guider durant ces cinq années. Certains se réaliseront rapidement, d'autres plus tardivement et certains n'aboutiront peut être qu'au-delà de cette période, mais il est important d'y penser dès maintenant. De nouveaux axes à développer apparaitront certainement d'ici quelques temps, ce document ne doit pas être restrictif.

Alors, voyons ce projet d'établissement comme une nouvelle page motivante de la vie du Conservatoire à Rayonnement Communal de Marmande.

Projet d'établissement adopté lors du conseil municipal du 19 septembre 2022

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL MAURICE RAVEL

MUSIQUE ET ADMINISTRATION
1 rue Victor Schoelcher

DANSE
rue Bayle de Seyches

47200 MARMANDE
05 53 64 40 89

http://www.mairie-marmande.fr/index.php/le-conservatoire-de-danse-et-musique-maurice-ravel

conservatoire@mairie-marmande.fr

https://www.facebook.com/CMDM47